

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Membres	73
Présents	43
Pouvoirs	08
Votants	51
Exprimés	51
Pour	51
Contre	-

L'an deux mille vingt et un, le quatre octobre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

*Convocation de M. Michel BREUILH en date du 27 septembre 2021
Secrétaire de séance : Bruno FLEURY*

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Stéphanie PERRIER, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE, Josette VERDEYME
Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Michel BOUYOU, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

Avaient donné pouvoir :

Mme Christine DESARMENIEN à M. Eric BELLOUIN
Mme Martine DUPIN-de-BEYSSAT à M. Xavier DURAND
Mme Béatrice GORON à Mme Stéphanie VALLEE
Mme Sandy LACROIX à M. Jacques SPINDLER
M. Pascal CAVITTE à M. Michel BOUYOU
M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE
M. JAMMOT Henri à M. Pascal FOUCHÉ
M. Jérémy NOVAIS à M. Bernard COMBES

Étaient absents :

Mmes Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Annie CUEILLE, Valérie DUMAS, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Sophie ROY, MM. Patrick BORDAS, Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Francis DEVEIX, Marc GERAUDIE, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Bernard JAUVION, Jean-Jacques LAUGA, Hervé LONGY, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Jean-François SALLES.

Objet : 9.1 Modification du tableau des emplois

Le conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le budget principal,

Considérant d'une part qu'après un départ au service ressources humaines pourvu par une mutation interne il est nécessaire d'ajuster le tableau des emplois,

Considérant d'autre part les nécessités de service pour le centre aqua récréatif intercommunal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) Décide les créations et suppression de postes suivantes :

Au 1^{er} octobre 2021 :

- Création d'un poste à temps complet d'attaché territorial
- Création d'un poste à temps complet d'éducateur des activités physiques et sportives
- Suppression d'un poste à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

2°) Le tableau des emplois sera modifié en conséquence.

Fait et délibéré le 4 octobre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH